



MANCELLE D'HABITATION

## Engagement en faveur de l'économie circulaire dans le cadre de la déconstruction d'un bâtiment à Coulainnes

Coulainnes

### Communiqué de presse

Le 1er mars 2024

Un plan d'action en faveur de l'**économie circulaire** a été engagé en janvier 2024, avec une opération de récupération dans un bâtiment destiné à être déconstruit sur la commune de Coulainnes.

Cette opération va permettre à la collectivité, dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU) du quartier Bellevue, d'aménager un mail piétonnier entre le pôle éducatif Albert-Camus et le centre-ville, suivant un parcours au milieu duquel se trouve actuellement ce bâtiment.



En effet, l'immeuble situé 21-23 rue de Paris à Coulainnes, incluant 16 logements répartis sur deux halls, disparaîtra au profit d'un programme, piloté par la ville de Coulainnes, de revitalisation du centre-ville et d'attractivité du territoire comprenant de nouveaux logements, une maison pluridisciplinaire de santé et des espaces verts.

Mancelle d'habitation a saisi l'opportunité de cette opération exceptionnelle pour s'engager dans une démarche à la fois d'économie circulaire et de durabilité **en valorisant tous les équipements et matériaux recyclables** de l'immeuble, avant sa disparition.



Parallèlement, deux associations, l'**AFIC** et **Envie Maine**, ont été invitées à récupérer tout ce qui pouvait leur être utile, favorisant le réemploi plutôt que de jeter ou détruire.



21 - 23 Rue de Paris - 72190 Coulainnes

